



Synthèse des observations du public prises en compte

Projet d'arrêté relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de la déclaration au titre de la rubrique n°1511 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (entrepôts frigorifiques)

Dans le cadre de la consultation du public sur le projet d'arrêté susmentionné, menée par voie électronique sur le site internet du ministère en charge du développement durable (<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/>) du 27 septembre au 17 octobre 2013 inclus, huit observations ont été déposées.

Le texte n'a pas été modifié suite à la consultation du public.